

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marco Bellefeuille	Conseiller	11 707	5 854		
Josianne Girard	Conseiller	11 707	5 854		
Raymond Rougeau	Conseiller	13 567	6 783		
Renald Breault	Conseiller	11 707	5 854		
Kimberly St-Denis	Conseiller	11 707	5 854		
Stéphanie Labelle	Conseiller	11 707	5 854		
Bruno Guilbault	Maire	53 087	17 038	20 812	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).